

# BTS ASSISTANT DE GESTION PME-PMI à référentiel commun européen

## PROGRAMME ET DEFINITION D'ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

### SESSION 2011

Votre attention est attirée sur les nouvelles modalités d'évaluation des candidats du BTS Assistant de Gestion PME-PMI dans les épreuves de langue vivante étrangère **à compter de la session 2011**.

Les candidats de la voie scolaire (établissements publics et privés sous contrat) seront évalués en CCF pour une sous-partie de l'épreuve selon les modalités définies dans le référentiel modifié par l'arrêté du 9 avril 2009.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20183/brevet-de-technicien-superieur-b.t.s.html>

L'épreuve de langue vivante est composée de 2 sous-épreuves : l'une (écrite et orale) en ponctuel (examen final), l'autre (compréhension de l'oral) en CCF.

Le candidat en s'inscrivant ne peut choisir qu'**une et une seule langue** pour l'épreuve dans sa globalité (et non une pour chaque sous-épreuve). Dans la mesure où une sous-épreuve est en CCF, cette langue est nécessairement une **langue enseignée dans l'établissement**.

Grilles d'aide à l'évaluation disponibles : compréhension de l'oral – expression orale en continu et en interaction – épreuve orale facultative (voir circulaire d'organisation et/ou portail académique langues vivantes).

### Extrait du référentiel pour la session 2011

*L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les activités langagières suivantes : compréhension de documents écrits, production et interaction écrite, compréhension de l'oral, production et interaction orales.*

#### **Sous-épreuve U21 (épreuves ponctuelles) Compréhension de l'écrit et expression écrite Production orale**

#### **1 -Compréhension de l'écrit et expression écrite**

**Forme ponctuelle, durée 2 heures, coefficient 2** - Dictionnaire unilingue autorisé.

#### **Support(s) pour l'écrit :**

Un ou plusieurs documents en langue vivante étrangère dont le contenu est en relation avec la profession et qui n'excèdera pas 50 lignes.

**Exercices** : deux exercices de même pondération sont proposés

#### **A. Compréhension de l'écrit**

Rédiger en français un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles à partir d'un texte ou d'un dossier en langue étrangère en relation avec l'activité professionnelle.

#### **B. Expression écrite**

Rédaction en langue vivante étrangère d'un écrit (courrier, courriel, bref rapport, ...) en relation avec l'exercice de la profession à partir d'éléments de contexte ou de consignes en langue vivante étrangère ou en français.

*NB : Contrôle en cours de formation pour les candidats issus de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités (voir référentiel)*

## 2. Production orale en continu et en interaction

### ***Forme ponctuelle, durée 20 minutes + 20 minutes de préparation, coefficient 2***

Cette épreuve prend appui sur un compte rendu en langue étrangère (3 pages maximum) du stage en entreprise réalisé au cours de la deuxième année de formation. Elle se décompose en trois sous parties :

a. **présentation du stage par le candidat** : Le candidat organisera son propos à partir du compte rendu qu'il aura remis à une date précisée dans la circulaire d'organisation. Il présentera le stage en évitant de reproduire mot pour mot le compte rendu écrit. Il s'efforcera plutôt de concevoir une présentation structurée, en soulignant les points importants et les détails pertinents (cf. définition du niveau B2 Cadre européen commun de référence pour la production orale en continu). Cette partie de l'épreuve durera 5 minutes environ

b. **entretien avec l'examineur** : au cours de l'entretien, l'examineur s'attachera à permettre au candidat de mettre en exergue la signification personnelle de son stage sur les plans humain et socioculturel (environnement, déplacements, vie quotidienne, relations avec les personnes au sein de l'entreprise et à l'extérieur, expérience acquise dans le monde du travail etc.). Cette partie de l'épreuve durera 5 minutes environ.

c. **entretien autour d'une situation de communication** (accueil, négociation, conflit par exemple) vécue ou possible au cours du stage: 10 minutes environ. La fiche descriptive pour cette situation (contexte, protagonistes, problème, enjeux éventuels) est remise à l'examineur et présentée oralement avant l'interrogation. L'entretien aura pour but d'amener le candidat à préciser les difficultés rencontrées au cours de cette situation, les enjeux éventuels et les solutions apportées.

La commission d'interrogation est composée d'un professeur qui enseigne les langues vivantes étrangères dans une section de STS tertiaire, de préférence en STS AG PME-PMI.

NB : *Contrôle en cours de formation pour les candidats issus de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités (voir référentiel)*

### **Sous-épreuve U22 (épreuve en CCF) Compréhension de l'oral**

### ***Contrôle en cours de formation, 20 à 25 minutes maximum, sans préparation, coefficient 2***

#### ***Organisation de l'épreuve :***

Les enseignants organisent cette situation d'évaluation au cours du deuxième trimestre, sur des supports qu'ils sélectionnent au moment où ils jugent que les étudiants sont prêts. Les notes obtenues ne sont pas communiquées aux élèves et aucun rattrapage n'est prévu.

#### ***Passation de l'épreuve***

Le titre du ou des enregistrements est écrit au tableau. Deux écoutes espacées de 2 minutes d'un ou de deux documents audio ou vidéo dont le candidat rendra compte par écrit ou oralement en langue étrangère.

**La correction de la langue étrangère ne sera pas évaluée dans cette partie de l'épreuve, l'important étant pour le candidat de faire la preuve qu'il a compris.**

#### ***Longueur des enregistrements***

Leur durée n'excèdera pas trois minutes maximum. Le recours à des documents authentiques nécessite parfois de sélectionner des extraits un peu plus longs (d'où la limite supérieure fixée à 3 minutes) afin

de ne pas procéder à la coupure de certains éléments qui facilitent la compréhension plus qu'ils ne la compliquent. Dans le cas de deux documents (longueur d'enregistrement maximale de 3 minutes pour les deux), on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue.

### ***Nature des supports***

Les documents enregistrés, audio ou vidéo, seront de nature à intéresser un étudiant en AG PME PMI sans toutefois présenter une technicité excessive. On peut citer, à titre d'exemple, les documents relatifs à l'emploi (recherche, recrutement, relations professionnelles, etc.), à l'environnement économique, à la vie en entreprise, etc. Il pourra s'agir de monologues, dialogues, discours, discussions, émissions de radio, extraits de documentaires, de films, de journaux télévisés.

**Il ne s'agira en aucune façon d'écrit oralisé ni d'enregistrements issus de manuels.**

On évitera les articles de presse ou tout autre document conçu pour être lu. En effet, ces derniers, parce qu'ils sont rédigés dans une langue écrite, compliquent considérablement la tâche de l'auditeur. De plus, la compréhension d'un article enregistré ne correspond à aucune situation dans la vie professionnelle.

## **OBSERVATIONS ET PRECONISATIONS**

### **Contrôle en cours de formation**

Le CCF est un contrôle en cours de formation qui se distingue du contrôle continu par la mise en place de situations d'évaluation ayant valeur d'épreuve.

Il appartient au professeur de choisir ses propres documents selon les consignes du référentiel en veillant à respecter le niveau ciblé (B2). Il convient d'entraîner les étudiants dans toutes les activités langagières selon les descripteurs des niveaux B1 et B2 du CECRL. La priorité doit être donnée à l'approche communicative, quelle que soit la nature des supports étudiés, afin que les étudiants développent effectivement leurs compétences orales.

### **Evaluation de la compréhension de l'oral (CCF)**

L'évaluation peut être organisée individuellement ou en groupe, selon le rythme d'acquisition des étudiants. On étudiera la possibilité de regrouper des étudiants ayant atteint un niveau de compétence proche.

#### ***Conseils pour le développement des compétences de compréhension de l'oral :***

- mettre en place une confrontation régulière à la langue dans la classe et hors de la classe (à l'aide d'outils et de supports multimédia / Tice). Confronter les étudiants à des supports variés en lien avec le monde socioprofessionnel, voire plus généraux en situation d'entraînement individuel ;
- éviter tout document qui s'apparente à de l'écrit oralisé (articles de presse lus) ; ne pas utiliser des enregistrements issus de publications scolaires pour les situations de CCF ;
- préparer les candidats à la spécificité du document - audio et vidéo, qui est essentielle pour une restitution significative ;
- aider à acquérir les stratégies à maîtriser : anticipation du message, inférence du sens des mots... (cf référentiel) ;
- des écoutes répétées ne peuvent constituer à elles seules un facteur d'entraînement suffisant.

#### ***Stratégies de restitution :***

On n'attend pas nécessairement une restitution à l'identique du document.

Il s'agit d'identifier les points de passage obligés et de rendre compte du contenu des idées. Le compte rendu doit être intelligible. On pourra valoriser la qualité de la prestation en langue étrangère.

## **Evaluation de la production orale en continu et de l'interaction (épreuve ponctuelle)**

### ***Conseils pour le développement des compétences d'expression orale:***

- proposer un entraînement systématique à la prise de parole en continu en classe et à la production individuelle en autonomie (enregistrements vidéo et audio, restitution devant le groupe ou entre pairs...);
- aider à acquérir les stratégies à maîtriser : mobilisation des moyens linguistiques, intelligibilité de l'expression (respect de la phonologie), stratégies de contournement, reformulations et auto-correction, capacité à comprendre et à réagir au message de l'interlocuteur;
- l'entraînement ne se limite pas à la participation en classe ni à la réponse au questionnement systématique du professeur. Le niveau d'expression doit être enrichi par un apport constant de connaissances et un approfondissement des compétences linguistiques.

### ***Stratégies de restitution :***

La présentation du stage et de la situation de communication nécessitent une maîtrise suffisante des contenus linguistiques utiles (lexique, phonologie...). Le candidat pourra développer ses présentations dans les meilleures conditions s'il s'est effectivement approprié les contenus en amont.

Les étudiants qui auront procédé à un entraînement régulier et bénéficié des conseils de leur professeur pendant la formation ont toutes les chances de réussir, qu'il s'agisse des épreuves de CCF ou des épreuves ponctuelles à l'examen.